

# Régime canadien de soins dentaires

Accessible. Abordable. Essentiel.



## Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- ✓ être un résident canadien aux fins d'impôt
- ✓ avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 \$
- ✓ ne pas avoir accès à une assurance dentaire privée ou financée par un employeur ou un régime de retraite
- ✓ avoir rempli une déclaration de revenus l'année précédente



## Comment présenter une demande

### Phases de présentation de demandes du régime

| Groupe  | Début des demandes d'inscription |
|---|----------------------------------|
| <b>Invitation à présenter une demande envoyée par la poste</b>                            |                                  |
| Personnes âgées de 87 ans et plus   | À compter de décembre 2023       |
| Personnes âgées de 77 à 86 ans  | À compter de janvier 2024        |
| Personnes âgées de 72 à 76 ans  | À compter de février 2024        |
| Personnes âgées de 70 à 71 ans  | À compter de mars 2024           |
| <b>Demande présentée en ligne</b>   |                                  |
| Personnes âgées de 65 à 69 ans  | À compter de mai 2024            |
| Personnes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées | À compter de juin 2024           |
| Enfants de moins de 18 ans  | À compter de juin 2024           |
| Tout les autres résidents canadiens admissibles   | À compter de 2025                |



Des lettres seront envoyées par vague à tous les groupes d'âge entre décembre 2023 et mars 2024 jusqu'à ce que toutes les personnes âgées potentiellement admissibles de 70 ans et plus aient été invitées à présenter une demande auprès du RCSD.

Le RCSD aidera à réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour près de **9 millions** de résidents canadiens admissibles.

La santé buccodentaire est un aspect important de votre santé globale et de votre bien-être. Des visites régulières auprès d'un professionnel de la santé buccodentaire réduisent les risques de développer des problèmes de santé graves.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre déclarait éviter de consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût.

Tous les Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.



[Canada.ca/dentaire](https://Canada.ca/dentaire)



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Canada